Un jeune gredin a comparu devant les Assises du Nord pour vols qualifiés

Il avait opéré à Croix et à Douai et a été condamné à 5 ans de réclusion

C'est encore une affaire de vols qualifiés qui a été appelée devant la Cour d'Assises du Nord, hier mercredi, deuxième jour de la session.

Albert COURQUIN

Mais, il n'y avait qu'un accusé, Albert Courquin, dont le nom rime parfaitement avec coquin.

Courquin ne s'embarrassait pas de complices ; il craignait les indiscrétions et préférait opérer seul.

Cet excès de précautions ne l'empêcha point d'ailleurs de se faire prendre, cette fois et bien d'autres puisque son casier judiciaire accuse déjà huit condamnations. Voici les faits qui l'ont amené devant le jury du Nord :

La mallette dénonciatrice

Le 24 mai 1929, un sieur Pamart, débardeur, demeurant en garni, 19, rue de la Cuve-d'Or, à Douai, faisait offre à M. Hollande, négociant en articles de sellerie, à Douai, d'une mallette en cuir qu'il désirait céder pour 30 fr. ; cet objet ayant une valeur bien supérieure, la police fut avisée ; Parart fit connaître qu'il tenait la mallette d'un nommé Courquin qui la lui avait vendue ; Courquin, qui avait quitté son logement à l'annonce de l'arrestation de Pamart fut appréhendé le 27 mai près de la Gare de Douai ; il reconnut que cette mallette provenait d'un vol commis de la façon suivante :

Le cambriolage d'une villa à Croix

Au mois de mai 1929, Courquin qui résidait alors à Roubaix, s'était rendu compte qu'une villa, sise à Croix, 92, boulevard Carnot et propriété de M. Ingelbrecht, n'était pas habitée ; il décida de la cambrioler. Dans la nuit du 16 au 17 mai 1929, il en escalada le mur de clôture du côté de la rue puis, brisant un carreau à une fenêtre de la salle à manger, il pénétra dans l'immeuble.

Il s'empara, après avoir forcé des portes d'armoire, d'effets d'habillement, de linge, d'un pistolet automatique, de divers objets et de la mallette dont il est ci-dessus parlé, le tout valant environ 5.000 francs.

Il se rendit ensuite à Douai, où il vint loger 19, rue de la Cuve d'Or, chez le sieur Daubercy ; on retrouva dans la chambre qu'il occupait, différents objets provenant de ce vol ; Courquin a prétendu qu'il avait fait don à la fille Leclercq, son amie et à la sœur de Daubercy, de certains des objets volés, mais sans leur en indiquer la provenance. Il soutient également avoir remis d'autres objets à Daubercy qui lui était informé de leur origine frauduleuse. En ce qui concerne Pamart, il affirma ne l'avoir pas informé de la provenance de la mallette que ce dernier avait cherché à revendre.

Celui d'un entrepôt de vins à Douai

Courquin reconnut également et sans difficulté qu'il était le seul auteur d'un vol de bouteilles de liqueurs commis dans la nuit du 23 au 24 mai, à Douai dans le magasin servant d'entrepôt à M. Guyot, négociant en vins et spiritueux, et situé rue Durutte.

Pour pénétrer dans cet entrepôt, Courquin escalada un mur haut de 1 m. 60, surmonté d'une pelissade et formant clôture aux anciens bâtiments abandonnés de l'Usine à gaz. Une fois dans la cour de l'usine désaffectée, il se dirigea vers un local où il prit des outils qui devaient lui servir à crever le mur du magasin de M. Guyot. Auparavant il fit sauter le cadenas d'un coffre à outils qui se trouvait dans ce bâtiment et prit dans ce coffre 7 petits coussinets de bronze, d'une valeur totale de 160 francs.

Ensuite il se dirigea vers le mur du magasin et y pratiqua une brèche suffisante pour lui livrer passage. Arrachant enfin la serrure intérieure de la porte de ce magasin, il ouvrit cette porte, revint dans la cour de l'ancienne usine à gaz où il prit une brouette qu'il ramena dans le magasin et sur laquelle il chargea 40 flacons d'alcools divers ; pour boire il brisa d'autre part quelques bouilles dont il répandit le contenu. Il s'empara en outre d'effets, appartenant à M. Poulain, employé de M. Guyot.

Courquin n'a cessé de dire que son logeur Daubercy était d'accord avec lui pour recéler le produit de son vol.

L'enquête n'a pu cependent établir la mauvaise foi de ce dernier non plus du reste que des nommés Pamart et Leclercq Adèle, qui bénéficièrent d'une ordonnance de non-lieu et furent mis hors de cause.

L'audience

Le proverbe qui conseille de ne point juger les gens sur la mine s'applique tout à fait à l'accusé. Ce coquin de Courquin est trompeur ; il a l'air d'un bon petit jeune homme. Sa mise est celle d'un ouvrier soigneux ; son attitude est très correcte. Et pourtant, ce garçon de 23 ans est un fameux gredin. Les renseignements recueillis sur son compte sont particulièrement édifiants.

Courquin, paresseux à l'extrême, n'a point de métier ; il n'a jamais travaillé et n'a vécu jusqu'ici, que de rapines et de mendicité.

Il reconnaît tout ce qu'on lui reproche, sans réticence et sans cràneric.

Courquin ne manquait point d'audace, ni d'à-propos.

Dans le cambriolage de la ville de Croix, une fois dans la place, il s'installa là comme chez lui.

Ayant trouvé quelques victuailles il se restaura et fit honneur à certains crus. Puis, son repas achevé, le plus tranquillement du monde, il se coucha et s'endormit. Au matin il se leva, fit sa toilette et se rasa. Après quoi il rassembla dans la fameuse mallette et dans un carton, les objets et vêtements sur lesquels il avait jeté son dévolu et du pas de l'homme intègre, partit sans se presser.

A Douai, lorsqu'il eut mis en coupe réglée l'entrepôt de M. Guyot, Courquin, sa brouette chargée de bouteilles pleines, se dirigea vers le centre de la ville.

En chemin, il croisa une ronde d'agents. Un autre à sa place aurait abandonné le chargement et se serait enfui. Courquin, au contraire, s'avança vers les agents et très naturellement leur demanda le chemin de la Place du Barlet. Devant cette assurance, les représentants de l'autorité n'imaginèrent point se trouver en présence d'un malfaiteur et très complaisamment le renseignèrent.

De ces faits l'inculpé ne tire nul orgueil. C'est à peine s'il sourit à leur évocation.

Mais il y a un homme qu'il accuse, sans d'ailleurs insister outre mesure. C'est le cabaretier Daubercy. Courquin affirme que ce dernier était parfaitement au courant de ses expéditions et qu'il fut son recéleur.

La chose cependant n'a pas été prouvée puisque le débitant douaisien a bénéficié d'un non-lieu.

Les dépositions des témoins

L'interrogatoire terminé, viennent les témoins.

M. Hollande, commerçant rue de Paris, à Douai, estime à 5 ou 600 fr. la valeur de la mallette que Courquin avait volée à Croix. C'est grâce à lui que l'affaire fut découverte et le président Maliet, l'en félicite.

M. Fernand Legrand est l'agent de sûreté qui vint au coup de téléphone de M. Hollande. C'est lui aussi qui, quelques jours plus tard, arrêta Courquin.

M. Ingelbrecht, propriétaire de la villa cambriolée à Croix, déclare qu'à bon escient ou non, Courquin a laissé des objets d'une autre valeur que ceux qu'il a dérobés.

L'agent de police Danglot explique dans quelles circonstances il trouva abandonnée sur la place du Barlet, à Douai, la brouette qui avait servi au transport des bouteilles de spiritueux volés chez M. Guyot.

Le sous-brigadier J. Legrand, de la police de sûreté, à Douai, a été appelé à constater le cambriolage de l'entrepôt Guyot.

M. J.-B. Lucas, entrepreneur à Gœulzin et M. Verstraeten, contremaître, donnent de brèves explications. Le premier, sur les coussinets volés par Courquin ; le second, sur la brouette provenant du chantier de l'ancienne usine à gaz de Douai.

Après l'audition des témoins, M. l'avocat général Floriet, dans un réquisitoire dont les faits justifient la sévérité, demande contre Courquin, les travaux forcés à temps.

Me Wable, en plaidant les circonstances atténuantes, s'efforce d'éviter à son triste client, un châtiment trop rude.

Au jury maintenant, de se prononcer.

LE VERDICT

Les magistrats populaires rapportent un verdict affirmatif mais atténué. En conséquence, Albert Courquin est condamné à **cinq ans de réclusion et à 5 ans d'interdiction de séjour.**

R. J.

PHOTOGRAVURE
TOUS GENRES DE CLICHES pour Annonces et Catalogues
TRAIT - SEMI-GRAVURE
sur Zinc et sur Cuivre
LA Presse Populaire 186 bis, Rue de Paris, LILLE
EXÉCUTION RAPIDE & SOIGNÉE

L'aménagement de la Métropole du Nord Lille-Roubaix-Tourcoing avec le concours financier de l'Etat

Ce qu'en pensent les Maires des communes intéressées

Dans notre numéro de jeudi dernier nous posions cette question : « Le moment n'est-il pas venu de proclamer la solidarité d'intérêts des habitants de la métropole des affaires et du travail : Lille-Roubaix-Tourcoing et villes environnantes, de constituer un comité d'action comprenant des représentants de toutes les villes et de toutes les parties intéressées, pour arrêter un plan d'ensemble pour la réalisation duquel on demandera, comme pour Paris, le concours financier de l'Etat, en annexe au projet d'outillage national ? »

A ce propos nous sommes allés demander aux maires des villes et communes intéressées ce qu'ils pensaient de ce projet commun d'aménagement et d'extension avec le concours financier de l'Etat, et après celle de M. Salengro, député-maire de Lille, nous publions aujourd'hui la réponse des maires des communes de la région roubaisienne :

Ce que disent : M. Lebas, maire de Roubaix...

L'importance d'une telle question n'avait pas échappé à M. Lebas et dès les premiers mois, lorsque nous lui parlâmes de cette grande idée d'une union étroite des cités de notre région, le maire de Roubaix nous arrêta aussitôt.

« Je suis le partisan convaincu, nous dit-il, de l'idée que vous avez émise et il est certain que notre région aura tout à gagner à cette union dont elle retirera des fruits énormes.

» Sur la question de principe de cette constitution d'un bien destiné à permettre la coordination des efforts, je suis encore tout à fait de votre avis.

» Mais dans l'état actuel des choses, tout projet, tout plan d'ensemble reste subordonné à une condition bien nette : l'établissement de la gare de passage de Lille.

» Comme vous l'avez bien fait ressortir, cette modification du réseau ferroviaire aura pour la région une importance capitale. Dès lors il est bien évident que tout projet ou proposition pour le région Lille-Roubaix-Tourcoing reste subordonné à l'établissement de cette gare ou tout au moins à une décision ferme et définitive à son sujet ».

... M. Seigneur, maire de Croix...

A Croix, on a travaillé ferme depuis la guerre et au cours de ces dernières années un vigoureux effort a été réalisé.

M. Seigneur, à qui nous rendons visite, nous a dit combien il était du même avis que nous pour l'union des commune intéressées à réaliser la métropole du Nord.

« Cette formule, nous dit-il, est la seule vraie pour aboutir à un résultat intéressant, mais que de temps perdu déjà ! On a tenu à ce sujet plusieurs réunions, j'ai même dons les archives un plan établi par un architecte local, plan qui prévoit l'établissement d'une grande cité ayant son centre administratif au Croisé-Laroche, son importante gare d'eau près du Château Rouge, ses grandes voies d'accès. Tout cela est maintenant irréalisable, pour certains points du moins, en raison du travail « en cavalier seul » des communes. Pour l'instant nous nous contenterons pour notre part de réaliser notre plan d'aménagement et d'embellissement local sans toutefois perdre l'espoir d'une coordination utile et sage des efforts de tous ».

...et M. Briffaut, maire de Wattrelos

Et nous voici maintenant à Wattrelos, cette commune dans laquelle il y a tant à faire.

« Les ressources municipales ne sont guère importantes, nous dit M. Briffaut, et il est bien difficile d'établir ce fameux plan d'embellissement exigé des communes.

» Dans ces conditions comment pouvons-nous nous associer à cette union des trois villes dont nous sommes d'ailleurs en dehors du cercle d'attraction ».

— « Mais ne croyez-vous pas que le concours financier de l'Etat serait utile à solliciter pour soulager précisément les contribuables de Wattrelos ? » disons-nous à M. Briffaut.

M. le maire de Wattrelos nous a confié que tout cela lui paraissait nécessiter tant d'efforts que cela dépassait l'envergure d'une simple gestion municipale.

A. B.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Jeudi 3 juillet 1930

Soleil : Lever à 3 h. 53 ; coucher à 19 h. 55.
Lune : lever à 12 h. 30 ; coucher à 23 h. 49.
Aujourd'hui : Saint-Anatole. — Demain : Sainte-Berthe.

METEOROLOGIE. — Station de Lille : Observations faites le 2 juillet à 18 heures :

Baromètre, 757 mil. 5 ; hausse 0 mil. 9 depuis le matin à 9 heures.

Thermomètre : Fronde, 22°3 ; minima 19°3 atteint à 6 h. le matin ; maxima 26° atteint à 14 h.

Etat hygrométrique : 80 ; hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 h., 14 mil. 6 ; depuis le matin à 9 h., 0 mil. 2 ; Direction du vent : Ouest-Nord-Ouest ; force modérée ; Direction des nuages : Ouest-Sud-Ouest ; Etat du Ciel : couvert.

Temps probable pour aujourd'hui : moins chaud, assez beau, ondées.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Temps encore orageux, quelques averses ou orages, ciel nuageux ou très nuageux ; vent de Sud-Ouest, 3 à 7 mètres ; même température.

NOMINATION. — Dernièrement, nous avons eu le plaisir d'annoncer l'élévation au grade d'inspecteur général des écoles primaires de M. Da Costa, inspecteur d'Académie à Lille. En date du 1er juillet, le « Journal Officiel » nous informe de la nomination de son remplaçant à Lille, M. LAUNAY, inspecteur d'Académie de 1re classe.

Nous sommes heureux de renouveler nos félicitations à M. Da Costa et d'offrir nos souhaits cordiaux de bienvenue à son successeur.

OE PASSAGE. — Hier après-midi est arrivé en Gare Maritime de Calais, à 15 h. 40, par le pullmann, venant de Paris, le Maharadjah de Kapurtala, parti pour Douvres à bord du « Canterbury » de 15 h. 25.

Deux grèves déclenchées à Lille à propos de l'application de la loi sur les Assurances Sociales

166 « BOUEUX » SUR 175 ONT CESSE LE TRAVAIL ET LES POUBELLES N'ONT PAS ETE RELEVEES HIER

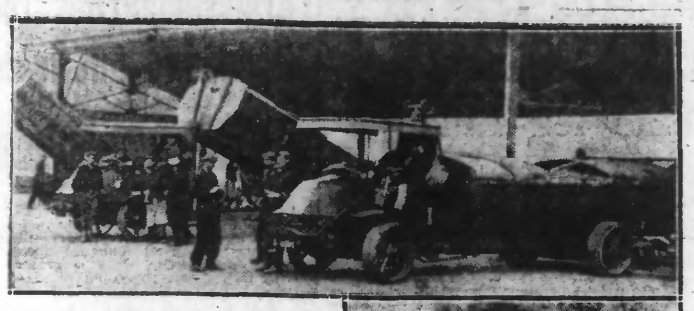

EN HAUT : Les camions-poubelles déversant leur contenu à l'usine de transformation des ordures ménagères.

EN BAS : Un ouvrier recueillant les vieilles boîtes de conserves.

De façon très imprévue, les Boueux de Lille se sont mis en grève mercredi matin, sous prétexte « que la ville de Lille était tenue de payer pour eux la cotisation ouvrière sur les Assurances sociales ».

Ces Boueux sont ceux employés par la maison Colin, 62, rue de la Justice, pour la relève des ordures ménagères. Il en résulte que la plupart des poubelles n'ont pu être relevées mercredi matin, attendu que le nombre des grévistes était de 166 sur 175 ouvriers employés.

La grève des Boueux débuta par les auxiliaires, à qui l'on retenait le tant pour cent sur le salaire prévu par l'application de la loi sur les Assurances sociales. Ces ouvriers refusèrent et les titulaires se solidarisèrent avec eux en cessant le travail.

A l'Hôtel de Ville, où nous nous sommes présentés et où nous avons vu M. Planque, secrétaire général de la mairie de Lille, on se déclare très surpris de cette grève subite, « attendu, nous a déclaré M. Planque, qu'aucune revendication concernant la loi sur les Assurances sociales n'a jamais été présentée par les Boueux de Lille ».

A 16 heures 30, une entrevue a eu lieu à l'Hôtel de Ville, dans le bureau de M. Planque, en présence de MM. Devernay, adjoint au personnel ; Willems, adjoint aux finances.

A 19 heures, les Boueux se réunissaient à la Bourse du Travail.

Des charbonniers ont, également, cessé le travail

D'autre part, un certain nombre de garçons charbonniers appartenant à des groupements unitaires, se sont mis en grève pour le même motif, chez divers particuliers.

Les garçons charbonniers désirent obtenir des relèvements de salaires correspondant aux charges que leur crée la loi des Assurances sociales.

Examens à Lille

LE BACCALAURÉAT

1re PARTIE (Nouveau régime)

SÉRIE A

Sont admis à l'oral :

Le jeudi 3 juillet, à 8 heures : MM. Dreux Jean, Dufossé André, Duprez René, Foubert Pierre, Fretin Maurice, Fulcrand Marcel, Gibert Henri, Grosglik Adam, Lavaud Jean, Pzelmutter Georges, Labarre Jacques, Petit Raymond, Mlles Dumont Carmen, Pariselle Anne.

Le jeudi 3 juillet, à 14 heures : MM. Dognin Claude, Dubois Jacques, Dujardin Albert, Dujardin Henri, Dujardin Paul, Dupuis Francis, Duquesne Gustave, Ernoult Pierre, Florin Jean, Gand Michel, Grimonpont Edouard, Guillon Jacques, Herman Joseph, Jampierre Louis.

Le vendredi 4 juillet, à 8 heures : MM. Jean Robert, Lamblin Michel, Laplerre Gaston, Lebecq Augustin, Lecomte Daniel, Lelen René, Malfait Louis, Mengin Maurice, Mequet Philippe, Meura Michel, Montagne Jean, Montaigne Edouard, Motte Edouard Motte Louis.

Le vendredi 4 juillet, à 14 heures : MM. Adam Joseph, Arnion Jean, Baert André, Bauduin André, Corbier André, Ployart Fernand, Prévost André, Quignard Roger, Robichez Jacques, Rognette Henri, Savoya Jules, Spriet Philippe, Staquet Roger, Stollaes Jean.

Le samedi 5 juillet, à 8 heures : MM. Adriensen Pierre, Anckaert Henri, Tison Emile, Vandenbussèche Jacques, Vandevivère Gérard, Vannoorenberghe Jean, Vergriete Pierre, Verla Pierre, Vermeersch Jean, Vermynck Georges, Vilt Hubert, Wallart Charles, Zambeaux Robert, Mlle Wachsmuth Madeleine.

Le samedi 5 juillet, à 14 heures : MM. Belliert Pierre, Bellin Jean, Bernaert Edmond, Bertocchi Pierre, Blard Jean, Blaire Louis, Blasselle Michel, Blondel Jean, Boucha André, Bouchez Georges, Boulanger Julien, Boulant Albert, Boulinguez Maurice, Brasme Marcel.

Le lundi 7 juillet, à 8 heures : MM. Brogne Albert, Brongniart Georges, Bruiant Jean, Busin Henri, Caillet Alain, Capron Pierre, Caron Lucien, Cavrois Antoine, Chauvet Marcel, Couailler Jean, Decaft Georges, Delannoy Albert, Deligne Jacques, Delille Augustin, Denys Albert.

Le lundi 7 juillet, à 14 heures : MM. Delloye Robert, Deprez Robert, Desmedt Armand, Devendeville Paul, Dordain Arthur, Dufour Daniel, Huart Pierre, Lallemant Paul, Martel Jean, Megœnli Henri, Sellier Edouard, Watrin Jean, Mlles Berriot Paule, Hippolite Paulette.

Le mardi 8 juillet, à 8 heures : MM. Dathilleul Michel, Eluecque Henri, Follet Gabriel, Fonteyne Pierre, Fumery Pierre, Gey Michel, Grignet Omer, Gustin Michel, Hédoire Georges, Heninnot Eugène, Herenguel Henri, Koerselman Vincent, Langrand Gustave, Laurent Jean.

Le mardi 8 juillet, à 14 heures : MM. Lauwarie Daniel, Lefebvre Germain, Legrand Michel, Lenfent Francis, Lenglart Louis, Lepers Michel, Lepoivre Emmanuel, Leroy Robert, Lhomme Paul, Longuaval Paul, Louvegnies Marcel, Maes Jean, Mailliez Achille, Mlle Leroy Renée.

Le mercredi 9 juillet, à 8 heures : MM. Marchand Raoul, Marquilly Georges, Meurin Léon, Morawski Stéphane, Morelle Jean, Morlyr Joseph, Nel André, Nicaise Fernand, Nicaise Pierre, Parmentier Maurice, Pierard André, Poisson Jacques, Quesson Marcel, Ramet Albert.

Le mercredi 9 juillet, à 14 heures : MM. Risbourg Jean, Rivanx André, Ronlard François, Ronssel Jean, Schmitt Pierre, Schuermans Lambert, Sorrant Léon, Tailler Paul, Telle Valentin, Trécu Jacques, Tronssel Maurice, Vandenabeele Georges, Vasseur Léon, Vermeersch Pierre.

Le jeudi 10 juillet, à 8 heures : MM. Andreu Gaëtan, Asselin Firmin, Bachy Jacques, Bacquert Michel, Barbier de la Serre Guy, Barloy Jean, Baudot Paul, Bermier Pierre, Bogart Jean, Borgomano Marc, Bouilet Bernard, Perrier Pierre, Wicquart Joseph, Mlle Boré Christiane.

Le jeudi 10 juillet, à 14 heures : MM. Bourbon Louis, Branchu Lucien, Brassart André, Brière Jacques, Brunet Victor, Bajacoux Ernest, Buret Charles, Cailliau Michel, Canx René, Chambrie Pierre, Cochart Henry, Cuvellier René, Danel Robert, Dardel René.

Le vendredi 11 juillet, à 8 heures : MM. Davy Jacques, Dehrock Henri, Delassanit Gérard, Delaunoy Jean, Dely Lucien, Deparay Henri, Desachy Maurice, Dumaige Gervais, Dumont Gérard, Dupuis Edonard, Ferrette René, Flamain Pierre, Fleurot Etienne, Fouchet Pierre.

Le vendredi 11 juillet, à 14 heures : MM. Foulon Jacques, Galet Paul, Gallegue Charles, Geumeton Antoine, Gommeanx André, Guenard Pierre, Cuérin Jean, Hendrickx Joseph, Henrotte Jacques, Hérilier Pierre, Loos André, Labean René, Lacheret Etienne, Mlle Henry Geneviève.

Le samedi 12 juillet, à 8 heures : MM. Lambry Jean, Le Lièvre de la Touche Jean, Lepage Francis, Lequal Jean, Le Roy Charles, Lorgnier Jules, Nabrlez André, Maréchal Gabriel, Martel Paul, Martin Charles J., Martin Jacques, Merveille Pierre, Mlles Lemaître Renée, Ménard Renée.

Le samedi 12 juillet, à 14 heures : MM. Maty Henri, Penit Robert, Petit Henri Robret, Petitpré Robert, Pierrain Jean, Poiret Gaston, Poissant Jean, Poncelet Roland, Poulin Richard, Poquerusse Daniel, Rabelin Jean, Rebour René, Régnier Jacques, Renotta Marcean, Richard Léon, Scrive-Loyer Guy, Sellier Jean, de Valois Jacques, Vasseur Lucien, Vis Henri, Wallart René, Wettlez Lucian, Wepierre Louis, Wimsingues Alfred, Wyllemen Gilbert, Mlle Sariyazeyanis Hélène.

SÉRIE A'

Sont admis à l'oral :

Le jeudi 3 juillet, à 8 heures : MM. Alsberghe Raymond, Boddaert Léon, Carré Charles, Caulliez Bernard, Coone Albert, Cousin Roger, Delfrennes Emile, Deflres Jean, Degeyter Pierre, de Keyzer Odile (Mlle), MM. Delcourt Pierre, Depret Jean, Derville Maurice, Desiontaine Michel, Vanreyschelberghe Pierre, Verhaegha Michel, Vermaere Jean, Vernet Jean, Waelens Aimé, Waels Jean-Marie, Warin Jean, Mlles Bienfait Thérèse, Creye Hélène, Cunin Odette, Decottignies Jacqueline, Degraeve Cécile, Delarra Colette, Denecker Geneviève.

Le jeudi 3 juillet, à 14 heures : MM. Desmazières Raoul, Desurmont Philippe, Dramais Michel, Duchatelin Pierre, Evrard Jean-Marie, Facon Pierre, Feraille André, Gadenne André, Giroux Jacques, Grunte Arnolds, Herbaux Marcel, Husson Georges, Jospin Pierre, Lefebvre René Eug., Lenglert André, Lesur Maurice, Marcant René, Marie Emile, Mazier Pierre, Millhouse Christophe, Mollet Pierre, Odar Léon, Omez Yves, Oulters Gestou, Pequet Pierre, Parent André, Mlles Hubert Simonne, Lapersonne Fernande, Masure Germaine, Nourtier Simonne.

Le vendredi 4 juillet, à 8 heures : MM. Alexandre Michel, Anceaux Pierre, Baltus Jean, Barez Arthur, Bareyre Henri, Batelle Gestou, Baudens Gilbert, Bague Auguste, Becquet Louis, Bénéay Michel, Parmentier Bernard, Piérard André, Plouviet Edmond, Prouvot Georges, Ritz Robert, Roger Jacques, Roussel François, Sartorius Paul, Segard Jannick, Testa Pierre, Vandame Pierre, Mlles Barlet Jeanne, Bernard Antoinette, Pedon Claire, Pireson Renée, Pollet Merguerite, Quesnoit Agnès, Schmidt Monique.

Le vendredi 4 juillet, à 14 heures : MM. Bernier Paul, Bétegnie Valère, Beugnet Camille, Beuvry Gilbert, Billaux Maurice, Birembaut Ifred, Bonte Robert, Boone Jean, Bouillet André, Bouilliez Lucy (Mlle), MM. Bourgeois Jean, Bouva Roger, Brabant Adolphe, Branduy Henri, Brasseur André, Bréhon Albert, Bucheman Jean, Campion Félicien, Canonne Charles, Carous Pierre, Carpentier César, Carron Pierre, Cauvez André, Cazin d'Honincthun Hubert, Chevalier Pierre, Christy Léon, Vandecastele Roger, Miles Bonnivez Denise, Canivez Fernande, Wicart Elisabeth.

Le samedi 5 juillet, à 8 heures : MM. Codron Maurice, Codron Pierre, Colau Philémon, Colin Fernand, Collet Albert, Corbiere Jean, Corduant Pierre, Coste Francis, Courtin Jean, Crépy Michel, Cresson Michel, Crombez Michel, Danhiez Alexandre, Dascotte Jean, Debuisy Alphonse, Dehaudt Maurice, Dehée Robert, Dehouck Rene, Delepierre Gilbert, Deloffre Antoine, Delpierre Robert, Deltombe Henri, Miles Coquery Yvonne, Daublain Angès, Delemarre Eliane, Delobel Jacquelina, Delplace Berauadette, Delruy Louise.

Le samedi 5 juillet, à 14 heures : MM. Delfombe Jean, Delval Jean, Dennetière René, Descamps Maurice, Desclea Marc, Desrousseaux Robert, Dewaele Henri, Dhamelincourt Désiré, Dienne André, Dilly Paul, Doutriaux Jacques, Doutriaux Philippe, Dubois Georges, Dumont Pierre, Dupond Noël, Dupuis Pierre, Duquesne Louis, Dussine Emile, Félix Roger, Fermon Roger, Flahaut Henri, Filipo Pierre, de la Forest de Divonne Jacques, Forest Michel, Foucart Jules, Fournier Léonce, François Clément, Miles Denel Renée, Duburcq Madeleine, Flanmenc Katheryn.

Le lundi 7 juillet, à 8 heures : MM. François Roger, Galand Paul, Gaudron Jean, Le Gentil Charles, Goegnaere Fernand, Goubet Pierre, Goudin Benjamin, Goullias Bernard, Grasset Marcel, Grigné Jean, Gruyelle Michel, Guyhur dit Vallée André, Hannedouche Robert, Havet Albert, Herbaut Jean, Hernarestienne Jean, Herreng Pierre, Heusse Victor, Hostelet Henri, Houdart Jean, Houplin Léon, Hugot Jules, Husson Henri, Jaudon Jules, Miles François Lucia, Fuchs Lucie, Gamelin Suzanne, Giroux Marcelle.

Le lundi 7 juillet, à 14 heures : MM. Béca Emmanuel, Hoguet Louis, Hurtevent Marcel, Jeanilis Georges, Labalette Albert, Lacaille Jean, Lamotte Hubert, Lagrand Maurice, Lanthier Pierre, Lapouilla Jean, Laune Albert, Le Bègue de Germiny Xavier, Leblond André, Leborgne Hermant, Lecaillon Joseph, Lefebvre Albert, Lefebvre Paul, Lefèvre René Paul, Lefebvre Joseph, Lefebvre Albert, Lefebvra Paul, Lefebvre René Paul, Lelebvre Jacques, Lefebvre Raymond, Lefrançois Georges, Lembrouck Jeanne, Lenne Jean, Leux René, Millet Raymond, Poulain Roger, Vandaele Jacques, Miles Baude Marie-Th., Laurantiaux Renée, Saint-Quentin Janine.

Le mardi 8 juillet, à 8 heures : MM. Leroy Paul, Leroy Pierre, Lesage Yves, Leynaert Pierre, Lavallois Gustave, Levesque Georges, Lhussier Ghislain, Lisse Siméon, Lohier Maurice, Loiseaux Georges, Lubrez Omer, Mahilie Jean, Macarez Léon, Marissal Edmond, Massé Henri, Ménart César, Mercier Jacques, Merme Maurice, Michel Marc, Mignon François, Millot Roger, Moerman Achille, Monchicourt Jacques, Morlaux Henri, Miles Lombry Henriette, Meunier Arthémise, Miens Irma, Moreau Marcelle.

Le mardi 8 juillet, à 14 heures : MM. Morsean René, Parent Pierre, Pinchedé Paul, Pituex André, Pivont Georges, Plouviez Georges, Plumecocq Norbert, olrier Jean, Pollet Jacques, Pollet Norbert, Poteau Pierre, Przybysz Miecryslaw, Pucch René, Quiquempois Maurice, Reaud Robert, Rembert Jean, Richard Marcel, Rivénet Maurice, Rivière Rémy Rousseaux Jean, Sandemont René, Saywell Jean, Sénéchal Jean, Singer André, Six Edouard, Serriaux Marcel Claude, Sorriaux Marcel Désiré, Miles Pocquet Isabelle, Rodiere Marguerite, Souben Yvonne.

Le mercredi 9 juillet, à 8 heures : MM. Stelmaszinski Stanislas, Szaflak Edouard, Tardif Alain, Thellier Pierre, Thélard Robert, Trancart Guy, Trancart Yves, Tranquart Luc, Tronillet Jean, Turnin Anne, Van Cauwenberghe André, Vandamme Jean, Vanhelle Roger, Vasseur Désiré, Vasseur Jules, Vasseur Robert, Verdavaine Jacques, Vergriete Jacques, Verley Michel, Vigues Jacques, Vincent Pierre, Voet Lucien, Wagner Daniel, Wallart Francis, Warembourg Yvon, Waymel Paul ; Miles Turpin Christine, Vanneuville Denise.

Le mercredi 9 juillet, à 14 heures : MM. Alexandre Edouard, Andrieu Etienne, Artignan Emile, Claude, Barberouse Pierre, Battiplaouche Raymond, Beaudel André, Bertin-Boussu Charles, Henriet Pierre, Bottelle Roger, de Bonnières Jacques, Bono Eugène, Bosquet Maurice, Boudry Roger, Bourdon Michel, Bracq Christian, Brunet Roger, Cadet Marcel, Calain Jean, Cannepin Roger, Cantais Jean, Wazin Pierre, Weus Georges, Yzerman Désiré ; Miles Blay Jacqueline, Blazy Cécile, Wilhelm Elisabeth.

Le jeudi 10 juillet, à 8 heures : MM. Capouat Achille, du Castel Pierre, Chapelle Pierre, Chirouter Pierre, Cocquerez Jean, Coisne René, Cossart Henri, Couez Auguste, Courcol Guy, Courty Pierre, Crambes Alfred, Debouzy Roger, Debuicha Jean, Declerck Léon, Delacourt Jean, Delambre Pierre, Delambre Charles, Delozanne Jean, Delvallé Georges, Denoenx Pierre, Derouet Michel, Deschamps Michel, Desenfant Jacques, Divry Daniel, Miles Convert Simone, Daquin Geneviève, Desmyttère Thérèse, Desorgher Solange.

Le jeudi 10 juillet, à 14 heures : MM. Dobel Maurice, Drain Fernand, Dubolpaire Emile, Ducasteile Jacques, Dufourny Charles, Dulong Gérard, Dumont Robert, Ferrard Michel, Fasquelle Marcel, Féron Roger, Flicoteaux Emmanuel, Follet Pierre, Fontaine Pierre, Formentin Georges, Foulon Bernard, France Albéric, Gagnon Gaëtan, Gaudy Hubert, Ganthier Pierre, Gernelle Guy, Bibaru Jules, Grere Pierre, Hauteur Maurice, Hennion Louis, Hocquet Jean ; Miles Doyen Marie-Louise, Fornier Colette, Goix Germaine, Graux Laure, Jacquerot Anne-Marie.

Le vendredi 11 juillet, à 8 heures : MM. Adeline Albert, Cadier Henri, Germain Jules, Labare Léon, Lacontnre Jean, Lambert Pierre, Laurent Félix, Le Clercq Charles, Leclercq Etienne, Lefebvre Jean Jacques, Lelong Roger, Lemaire Jean, Lenoir Jacques, Leroy Emile, Leroy Jacques, Lesage Raymond, L'Hoste Pierre, Légeois Robert, Locoche Marius, Locqueneaux Jean, Machoire Charles, Paul Georges, Miles Klein Thérèse, Lacourbas Jeanna, Larcisoussance Sophie, Laurenson Simone, Maillard Geneviève, Mailliet Denise.

Le vendredi 11 juillet, à 14 heures : MM. Malherbe Francis, Mandion René, Martin Pierre, Mazuel René, Meicion Pierre, Menu Pierre, Meunier Roger, Meyrat Stéphane, Michelet René, Moniat Pierre, Occis Georges, Olivier Maurice, Paris Paul, Patin Jacques, Payelleville Louis, Perrin Henri, Persiaux Jean, Picard Henri, Picard Louis, Plateaux Maurice, Ployart Robert, Pollet Pierre, Pommery André, Ponthien René, Miles Mailly Denise, Michel Geneviève, Nedelec Marie-Louise, Petit Suzanne, Peitgen Micheline, Poret Gisèle.

Le samedi 12 juillet, à 8 heures : MM. Pronhet Jean, Quevreux Louis, Raux Henri, Ravaut Joseph, Rémy André, Richard Louis Charles, Richard Pierre, Rolle Raymond, Savart Robert, Scamaroni Godefroy, Séjourné Jean, Serent André, Sevette Jean, Simonnot Jean, Soichet Georges, Taillier Jean, Miles Quantin Françoise, Routier Henriette, Samain Blanche, Sanzillon Jeanne, Stévenot Jeanine, Soin Madeleine.

Le samedi 12 juillet, à 14 heures : MM. Taquet Gustave, Taton Robert, Tellier Jean, Vandecasteele Jean, Vermeersch Fabrien, Verschave Edonard, Vigrot Jean ; Miles Testu Charlotte, Thomas Marie, Wenger Louise, Zwilling Geneviève.

LE BREVET SUPERIEUR

SECTION COMMERCIALE

Sont définitivement admis : MM. Denis Fernand, Dubois Georges, Dumarquet Jean, Herbaut Jean-Baptiste, Héraud Maurice, Hotrique Léon, Lambert Paul, Mollet Achille, Monfront Fernand, Santerre André, Treutenaere Maurice, Verznon Jean, Wiart Marcel.

SECTION DES ARTS ET METIERS

Sont définitivement admis : MM. Billion Robert, Blanchard Edmond, Cannerton Roger, Dallorz Robert, Dégénétais Jean, Delacourt Robert, Delannoy Robert, Deminat René, Dhanger André, Dnfour Jean, Dumez René, Fenouil Jean, Hennecont Charles, Leroy André, Lœillet Pierre, Lotz Jean, Navarra Jean, Sequeval Jacques, Wullial Marcel, Duconseille Jean.

SECTION INDUSTRIELLE

Sont définitivement admis : MM. Bocquet René, Debèva René, Declercq Pierre, Deconninck André, Dejongh Roger, Delmotte Maurice, Dessery Léonard, Didierlaurent Pierre, Dubrencq H., Dupont Michel, Foulon Albert, Fruit Jacques, Lefebvre Hubert, Legrand Désité, Leroi René, Marquette André, Mele Marcel, Queverue Robert, Vahée Roger, Venant Robert, Wallard Emile, Carpentier Jean, Ducoin Emile, Lambert Jean, Raton Jean.

SECTIONS SPECIALES

Sont admises définitivement :

Section ménagère. — Mlles Boquillon R., Bourgeon G., Brillon D., Cadart S., Carlier J., Carpin C., Clacys L., Delcourt P., Devillers S., Diglé A., Dupont Y., Duthoit A., Flament F., Filipo S., Gilleron L., Goubet, Hardy B., Hecq Y., Heddebaut M., Hecquet D. Joseph O., Hereng M., Laleu B., Léturgie C., Lévy J., Montagne R., Moulard C., Palmart S., Pérut J., Quique O., Ragot S., Ribaucour R., Schrane G., Vandeputte M., Vangoethem R., Vanlangendonck, Vivier J., Wauquier S.

Section commerciale. — Mlles Beaurain R., Cepean A., Delahousse M.-Th., Denneulin A., Dorne E., Dubnisson M., Hochart G., Hotteau C., Leschaeve P., Morelle R., Robyn